

« Nous avons dépassé des caps difficiles »

► **Quel était l'objet de votre rencontre avec le ministre de la Communication Khalid Naciri lors de votre visite-éclair au Maroc la semaine dernière?**

NOUS AVONS DÉPASSÉ des caps difficiles en renouant le dialogue. Les rapports avec son prédécesseur Nabil Bendabdellah s'étant dégradés suite à la lettre ouverte de RSF adressée à Mohammed VI.

► **Quels sont les cas d'atteinte à la liberté de la presse que vous avez évoqués?**

NOUS AVONS PARLÉ DE HORMATOLLAH et le ministre était d'accord pour trouver la condamnation trop lourde. RSF va envoyer un courrier au roi pour soutenir la demande de grâce déposée par le journaliste en février. Nous avons aussi évoqué le cas Al Massae condamné à une amende de 6 millions de dirhams. C'est un vrai problème. Les amendes sont disproportionnées.

► **Vous avez évoqué le nouveau Code la presse toujours en projet. Avez-vous un statut d'accompagnateur dans les négociations entre les autorités et les syndicats?**

LA NÉGOCIATION A LIEU entre les organisations professionnelles et les autorités. RSF n'est pas à leur niveau et nous ne sommes pas marocains. Ce que RSF essaie de faire c'est apporter une expérience, un savoir-faire. Si ce savoir-faire peut servir à trouver la meilleure solution pour la liberté de la presse, nous sommes prêts à aider si les autorités le désirent. Effectivement, RSF ne se contente plus d'avoir une appréciation générale du nouveau code pour procéder davantage comme dans d'autres pays, avec des propositions concrètes sur la rédaction de tel ou tel article. Après, ce sont les pouvoirs publics et les organisations professionnelles qui décident. En Mauritanie, la loi actuelle, qui a tout changé, doit beaucoup à RSF.

► **Plus concrètement, qu'en est-il du maintien des peines de prison dans le nouveau Code de la presse?**

SELON LE MINISTRE, il y a trois articles qui mentionnent des peines de prison et qui concernent toujours l'islam, l'intégrité territoriale et le roi. RSF a redéfini sa position : les journalistes ne sont pas au-dessus des lois. Mais nous pensons que ces lignes rouges sont une mauvaise idée. On peut être respectueux du roi sans que ne soit mentionné explicitement dans le

ROBERT MÉNARD,

Secrétaire général de Reporters sans frontières



AFP

► **« Cela fait deux ans que la situation est plutôt en recul »**

texte la condamnation pour manque de respect. Le roi joue un rôle à la fois religieux et politique au Maroc et à ce titre il ne peut se soustraire à la critique. En revanche, je ne pense pas que la royauté au Maroc soit la même qu'en Norvège par exemple. Les contextes sont différents. Mais à RSF, nous pensons que les peines de prison restent une mauvaise solution. Il est possible de sanctionner les journalistes sans les mettre en prison. Pour ne pas me positionner en donneur de leçons, j'ajouterais que ce sont les mêmes critiques faites par RSF à la législation française qui est loin d'être un modèle. On y trouve plus de trois articles qui évoquent des peines de prison.

► **Concernant la justice, vous avez fait la proposition d'une chambre spécialisée dans les cas qui touchent la presse.**

OUI, DE LA MÊME FAÇON qu'il y a des juges spécialisés dans les pôles financiers, dans les affaires matrimoniales ou même pour les immigrés clandestins. Il nous

semble qu'une bonne justice, dans des domaines aussi compliqués que la presse, a tout intérêt à être rendue par un pôle spécialisé.

► **Quelle a été la réaction à cette proposition ?**

TRÈS FAVORABLE. Cette idée semble avoir fait son chemin et c'est très bien. Ce sera une garantie pour les journalistes et pour une bonne justice. Des magistrats connaissant bien la presse savent ce qu'on peut en exiger ou pas. Il n'empêche qu'ils peuvent être très sévères avec la presse si elle n'a pas fait son boulot.

► **Les autorités n'utilisent-elles pas une image positive de la presse au Maroc par rapport aux autres pays de la région, pour ne pas aller de l'avant en termes de libertés ?**

OUI ET NON. La bonne image est vraie. Il y a des choses qui vont bien au Maroc et d'autres qui ne vont pas. Des progrès restent à faire. Le fait qu'il existe une presse audacieuse, critique par rapport au pouvoir ne justifie pas des amendes exorbitantes, des destructions de journaux, des journalistes qui vont en prison et le fait qu'on n'avance pas dans le débat sur la presse. Dire qu'il y a une presse capable de contester les autorités ne revient pas à leur signer un chèque en blanc et ne vaut pas quitus pour le fait qu'il existe des condamnations iniques et que le reste n'avance pas.

► **Comment considérez-vous l'évolution des libertés de la presse au Maroc ?**

IL Y A EU, À UN MOMENT DONNÉ, des progrès dans le baromètre publié par RSF. Actuellement, cela fait deux ans que la situation est plutôt en recul. Il y a des hauts et des bas. Ce que je souhaite, c'est que le Maroc devienne le bon exemple à donner au monde arabe. Il y a en ce moment une volonté de dialogue, des gens qui disent écouter ce qu'on dit.

► **Qu'en est-il de vos relations avec les autorités marocaines ?**

J'AI DES BONNES RELATIONS quand ça va bien et d'autres plus difficiles quand RSF critique le Maroc. Mais les rapports difficiles que j'ai connus ne se sont pas traduits par une interdiction d'entrer. En Tunisie, j'ai été expulsé. En Algérie, je n'ai pas de visa depuis des années et je ne peux pas m'y rendre à titre personnel, ce qui est minable. ■

BIO

1953 Naissance à Oran

1973-79 Militant de la Ligue communiste révolutionnaire

1983 Journaliste à Radio France Hérault

1985 Création de RSF

2008 Chevalier de la Légion d'Honneur